



Tarifs 2019

Ville de Saint-Maixent-L'École

## DROITS DE PLACE

		<b>ABONNES</b> facturation semestrielle Tarifs 2019
<b>HALLES</b> commerçants; le mètre linéaire avec eau et/ou électricité/ml producteurs; le mètre linéaire		15,30 21,80 14,40
<b>ALLEES J.FOUCHIER</b> commerçants; le mètre linéaire branchement électrique		15,30 33,30
<b>PLACE DU MARCHÉ</b> l'emplacement le mètre linéaire		52,00 8,20
		<b>NON ABONNES</b> facturation sur place par marché Tarifs 2019
<b>HALLES</b> commerçants; de 0 à 4 mètres linéaires puis par mètre linéaire supplémentaire avec eau et/ou électricité/ml producteurs; de 0 à 4 mètres linéaires puis par mètre linéaire supplémentaire		3,30 0,80 0,30 3,30 0,80
<b>ALLEES J.FOUCHIER</b> commerçants; de 0 à 4 mètres linéaires puis par mètre linéaire supplémentaire branchement électrique		3,30 0,80 1,70
<b>PLACE DU MARCHÉ</b> de 0 à 4 mètres linéaires puis par mètre linéaire supplémentaire		3,30 0,80
<b>PLACE DENFERT</b> de 0 à 4 mètres linéaires puis par mètre linéaire supplémentaire camions semi-remorques de vente Cirque/jour		3,30 0,80 30,60 75,00
<b>Tarifs appliqués forfaitairement en fonction de la durée des foires</b> <small>(article L21-25 du code général de la propriété des personnes publiques)</small>		
<b>Manège - de 100 m<sup>2</sup>/jour</b>		7,65
<b>Manège + de 100 m<sup>2</sup>/jour</b>		14,45
<b>Boutique moins de 3m/l ( / jour)</b>		1,03
<b>Boutique de 3 à 10m/l ( / jour)</b>		2,06
<b>Boutique + de 10 m/l (le ml / jour)</b>		3,09
<b>Branchement électrique (6A) / jour</b>		2,47
<b>Eau/assainissement forfait</b>		15,00
<b>OCCUPATION DES TROTTOIRS ET DE LA VOIE PUBLIQUE</b>		
<b>Intitulés</b>		<b>Tarifs 2019</b>
Etalages sur trottoirs (le m <sup>2</sup> )		5,31
Terrasses de café (la table / an)		9,39
Occupation temporaire de la voie publique (le m <sup>2</sup> / jour)		0,52
Exposition de voitures et caravanes (par voiture et/ou caravane par jour)		
- garages St-Maixentais		4,74
- garages extérieurs		7,62